

## Procès verbal du Conseil d'école du mardi 18 mars 2014

### Ecole Porte madeleine

#### Personnes présentes :

Mairie : Mme Héron, adjointe.

Parents élus : Mmes Boussac, Larroque, Lejeune-Daubricourt, Guiraud, Guyon, Raget.

DDEN : Mme Guitteny.

Enseignants : Mmes Flori, Lacour et Zoïs. Mrs Chollet et Pinon,

Personnes excusées : Mr Javoy, inspecteur de l'éducation nationale, Mmes Chennebault, Lecomte et Huet, enseignantes

Présidente de séance : Mme Lacour, directrice de l'école

Secrétaire de séance : Mme Flori, enseignante

Ouverture de séance : 18h05

#### 1. Approbation du procès verbal du premier conseil d'école

Le procès verbal est approuvé et signé par tous les membres présents lors du premier conseil d'école.

#### 2. Calendrier scolaire

Rappel : il y aura classe le mercredi 11 juin toute la journée. Pas de pont de l'Ascension.

#### 3. Budget investissement

Demandes faites par l'école :

- Un tableau d'affichage : environ 300 euros
- 2 boitiers internet pour la salle informatique : environ 800 euros
- Accès internet dans toutes les classes

Pour 2014 : tableau d'affichage et boitiers internet pour la salle informatique

Concernant l'accès internet dans toutes les classes, l'école doit présenter un projet avec les objectifs et les finalités. Projet qui s'élève au minimum à 5500€.

Travaux : - un point eau dans la salle des maitres. Réponse de la commission : non.

#### 4. Photographe, marché de Noël

- Le photographe scolaire a rapporté à l'école : bénéfice de 905,80€ (un peu moins que l'an dernier)

Retour mitigé sur la qualité des photos, même s'il y a un mieux par rapport à l'an dernier. Les tarifs du photographe ont augmenté.

- Le marché de Noël a rapporté à l'école : bénéfice de 574,24€

- Vente chocolat : 3370 euros dont 25% pour la coopérative scolaire, soit 800€.

Proposition des parents : fonctionner avec un pâtissier de Jargeau.

#### 5. Sorties

- Adateep (CM1) : novembre

- Randonnée du téléthon (toutes les classes) : décembre

- Billard (CM2) : 5 séances par classe

- Sécurité routière (CM2) : 24 et 25 mars

- Exposition école autrefois (CE1) : 7 avril
- Permis piéton (CE2) : fin mai début juin
- USEPIADES (toutes les classes) : 22 et 23 mai
- Tournoi international de Badminton (CE2 M. Chollet) : 28 mars
- Visite du théâtre de la tête noire (CM1 et CM2 Mme Zoïs et M. Pinon) : 22 et 23 mai

## 6. Projets, classes découvertes :

### Financements :

La mairie participe à ces projets à hauteur de 12 415€. La coopérative scolaire participe à hauteur de 5 000€. Le conseil général (classes découvertes) participe également. La part mairie a été répartie sur les classes découvertes. Les autres projets sont financés par la coopérative scolaire et la vente des chocolats.

Les classes de Mmes Flori (CM2) et Huet (CE2) partent à Combloux du 9 au 19 avril 2014. Classe à dominante équitation et escalade.

La classe de Mr Chollet (CE2) part du 5 au 9 mai à Dampierre sous Bouy. Classe médiévale.

La classe de Mr Pinon (CM1/CM2) part du 16 au 20 juin. Classe à dominante voile.

Projet artistique Mmes Chennebault et Lacour (CM1) : le projet a débuté, les élèves réalisent les dessins (art urbain, thème l'école et l'accès au savoir dans le monde). L'artiste qui intervient est Monsieur Loran Guillot, plasticien qui est

déjà intervenu dans de nombreuses écoles pour réaliser des fresques. La fresque sera peinte sur un mur de l'école à partir du mois d'avril.

Projet informatique Mme Zoïs (CM2) : TBI financé par la coopérative et la vente de chocolat.

L'école remercie l'association Zumba Jargeau pour son don de 2000€. Cette somme contribuera au financement des différents projets de l'école.

L'école remercie la mairie, l'association de parents et tous les parents de l'école pour leur contribution aux différents projets.

## 7. Evaluation lecture CM2

La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance a mis en place depuis une quinzaine d'années des dispositifs nationaux d'évaluation. Ces évaluations permettent de dresser un état des compétences des élèves par rapport aux programmes. En 2014, ces modules d'évaluation concernent la lecture sur support numérique pour les élèves de CM2.

386 écoles ont été tirées au sort dont l'école Porte Madeleine. Cette évaluation se tiendra entre le 10 et le 20 juin.

Toutes les données recueillies feront l'objet d'un traitement anonyme.

Une information sur le déroulement de cette évaluation sera donnée aux familles

## 8. Questions diverses

- Fête de l'école : Proposition de la faire évoluer. L'équipe enseignante s'interroge sur sa reconduction ou non pour l'année prochaine.

Charge de travail lourde pour les enseignants concernant l'organisation en amont.

Au cas où l'association de parents d'élèves reprendrait l'organisation de cette manifestation, ce serait pour les 3 écoles. En cours de réflexion, car la présidence de l'association de parents d'élèves changera l'année prochaine.

Cette année la fête de l'école aura lieu comme les autres années. 6 nouveaux stands. La proposition est faite à l'association de parents qui pourraient prendre en charge la fabrication de ces nouveaux stands.

- Fermeture des portails de l'école : L'école est actuellement fermée ce qui oblige les enseignants à ouvrir lorsque des adultes ont à venir chercher des élèves sur le temps scolaire (élèves malades, prise en charge extérieure). Cela arrive en moyenne 4 fois/jour. La proposition suivante est faite : laisser le portail blanc ouvert avec un système de loquet. L'entrée sur le temps scolaire pourrait ainsi se faire sans gêne pour la classe. Décision en attente, à revoir au prochain conseil d'école pour une mise en place à la rentrée 2014.

- Cantine : des punitions « collectives » par table sont remarquées par les parents.

Un système de croix est mis en place, l'information aux parents se fait à chaque vacance, les parents souhaiteraient que ce retour soit plus rapide.

Mme Héron propose à nouveau aux parents d'élèves de venir manger à la cantine pour se rendre compte de la situation.

Mme Héron précise qu'il n'y a pas de punitions collectives. Il arrive que des tables soient retenues sur un temps court avant de sortir en récréation.

- Vente de mugs par l'association des parents d'élèves : La prise de photos se fera sur le temps scolaire et pour les classes de Mmes Huet, Flori et M. Chollet les photos seront prises en classe découverte. Date limite 15 mai.

Fin de séance : 20h00